

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (Tableaux OG)

### OGID00 - Informations Identification

**Code adhérent :**

**Nom et prénom / Raison Sociale :**

Libellés	Réponse
Forme juridique	
Code NAF	
<b>Identification de l'éditeur et du logiciel</b>	
Nom de l'éditeur	
Nom du logiciel qui a produit la déclaration fiscale	
Référence du logiciel	
<b>Période</b>	
Date de début exercice N	
Date de fin exercice N	
Date d'arrêt provisoire	

**Situation au regard de la TVA :**

- (1) Recettes exonérées en totalité de TVA
  - (2) Recettes en franchise de TVA en totalité
  - (3) Recettes soumises en totalité à TVA
  - (4) Recettes soumises partiellement à TVA
- Si (4) : coefficient de déduction (en %)

### ADHERENT SANS CONSEIL

Je soussignée,

Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.

Si cette case est cochée, cela dispense de fournir à l'OGA une attestation de conformité du fichier des écritures comptables (l'adhérent détient lui-même cette attestation fournie par l'éditeur).

## OGBICOO – Déclaration du professionnel de l'expertise comptable

Je soussigné(e),	
<b>Identification du professionnel de la comptabilité</b>	
Dénomination :	
N° Siret :	
Adresse :	
Déclare que la comptabilité de	
<b>Identification de l'entreprise adhérente</b>	
Nom :	
Adresse :	
Profession de l'adhérent :	
Adhérent du Centre de Gestion Agréé	
<b>Identification du Centre de Gestion</b>	
N° agrément : 102756	Désignation : CGA PARTENAIRE
Adresse : 95 BOULEVARD DE SEBASTOPOL 75002 PARIS	
est tenue ou surveillée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au Centre sont le reflet de la comptabilité.	
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur de logiciel.	
Le	Nom du signataire (*) :

(\*) Le nom du signataire doit être le nom de l'expert-comptable.

## OGBICO1 - Informations générales

Généralités	Réponse
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du Cabinet	
Mail du cabinet ou de la personne à contacter sur ce dossier au sein du Cabinet	

Renseignements divers	Réponse
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à l'adresse professionnelle ? 1 oui - 2 non	
Statut du conjoint dans l'entreprise : 1 Collaborateur ; 2 Salarié ; 3 Associé ; 4 ne travaille pas dans l'entreprise ; 5 sans conjoint	
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération	
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)	
Le fonds inscrit à l'actif du bilan a-t-il été créé par l'adhérent ? 1 oui - 2 non	
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? 1 oui - 2 non	
Si le compte de l'exploitant est débiteur à la fin de l'exercice et si présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des charges financières ? 1 oui ; 2 non ; 3 non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant	
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable 1 appliquée ; 2 renonciation	
Si présence de cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? 1 oui et < au plafond ; 2 non ; 3 oui et plafonnement	
Si l'adhérent a cession son activité - Date de la cession - Motif de la cession 1 vente ; 2 vente avec départ en retraite ; 3 départ en retraite sans reprise ; 4 arrêt sans reprise ; 5 transformation juridique ; 6 reprise par le conjoint ; 7 décès	
L'adhérent domicilié en France a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIE de source étrangère ? 1 Oui ; 2 Non	
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif du bilan ? 1 oui ; 2 non Si oui, désignation et montant de l'acquisition :	
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence.	
Autres données chiffrées de l'exercice	Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)	
Emprunts contractés	
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)	
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042) - Montant des cotisations TNS obligatoires - Montant des cotisations TNS non obligatoires	

## OGBICO2 - Renseignements fiscaux et Transfert de charges

TRANSFERT DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées				
Libellés	(racine de compte concerné)	Montant		
		Transfert de charge	Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalement
<b>CHARGES MIXTES</b>				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)				
Habitation				
Dont taxe foncière	Cpte : 63512			
Autres dépenses liées à l'habitation				
<b>PRELEVEMENTS EN NATURE</b>				
Marchandises	Cpte : 607			
Matières premières	Cpte : 601			
Fournitures consommables et charges externes				
<b>REMUNERATIONS</b>				
Salaires	Cpte : 641			
Dont indemnités journalières des salariés				
Charges sociales sur salaires	Cpte : 645			
Cotisations sociales personnelles de l'exploitant	Cpte : 646			
Rémunération du conjoint				
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant	Cpte : 644			
Rémunération des associés non gérants				
<b>IMPOTS ET TAXES</b>				
CSG non déductible	Cpte : 637			
<b>FRAIS FINANCIERS</b>				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme	Cpte : 6611			
Intérêts sur crédits à court terme	Cpte 661-6611			
<b>AUTRES</b>				
Amendes				
Frais de tenue de compta et d'adhésion à un CGA				
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme				
Divers (à préciser) :				
<b>TVA REVERSEE SUR CHARGES MIXTES</b>				
<b>Déductions fiscales</b>				<b>Montant déduit</b>
<b>Plus-values</b>				
Article du CGI permettant l'exonération				
- 151 septies				
- 151 septies A				
- 151 septies B				
- 238 quindicies				
- Autres (à préciser)				
Plus-value court terme différée				
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 16 %				
Autres déductions fiscales (à préciser) :				

## OGBIC03 TVA COLLECTEE (ou fournir le rapprochement de TVA)

Tva sur les débits ou encaissements ? 1 Débits ; 2 Encaissements ; 3 Mixte									
Recettes inférieures au seuil de la franchise en base et option pour le régime réel : lettre d'option adressée à l'administration ? 1 oui ; 2 non									
N° Compte	Données comptables	Total HT	Répartition chiffre d'affaires						Exo
			%	%	%	%	%	%	
Il est préconisé que l'ordre d'affichage des taux de TVA dans le tableau soit décroissant									
Détail des comptes 7									
	Si TVA sur la marge, Marge HT (si TVA sur marge non comprise dans détail ci-dessus)								
Produits - Autres opérations de classe 7 :									
	Acquisitions intracommunautaires								
	Achats auto-liquidés (sous-traitance bâtiment, télécartes, etc.)								
<b>CORRECTIONS DEBUT D'EXERCICE</b>									
Compte de régularisation fin d'exercice (N-									
4181	+ Clients Factures à établir								
4198	- Avoirs à établir								
4687	+ produits à recevoir								
487	- Produits constatés d'avance								
<b>Si TVA sur encaissements</b>									
410 à 4164	+ Créances clients								
4191 - 4196 - 4197	- Avances clients								
	+ Effets escomptés non échus								
	Autres								

<b>CORRECTIONS FIN D'EXERCICE</b>								
<b>Compte de régularisation fin d'exercice (N)</b>								
4181	+ Clients Factures à établir							
4198	+ Avoirs à établir							
4687	- produits à recevoir							
487	+ Produits constatés d'avance							
<b>Si TVA sur encaissements</b>								
410 à 4164	- Créances clients							
4191 - 4196 - 4197	+ Avances clients							
	- Effets escomptés non échus							
	Autres							
<b>AUTRES CORRECTIONS</b>								
654 - 6714	- Créances irrécouvrables							
	+/- régularisation (N-1) en base							
	<b>BASE HT taxable</b>							
	<b>Base HT déclarée</b>							
	<b>Ecart en base (à justifier)</b>							
	<b>TVA à régulariser</b>							

<b>Soldes des comptes TVA à la clôture</b>		<b>Soldes</b>	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>Exo</b>
4457	TVA collectée							
4455	TVA à décaisser							
44567	Crédit de TVA							
4458	TVA à régulariser							

Commentaires, remarques, précisions de toute nature :

Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant

Date de la déclaration

Montant

**TVA DEDUCTIBLE**

Montant HT des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable

## OGBIC05 - Prévention des difficultés

Entreprises décelées en difficulté	Réponses
Entreprise en difficulté : (1) oui - (2) non Si (1), compléter les informations ci-dessous	
Pérennité de l'entreprise, nature des difficultés à préciser :  (exemple : chute de chiffre d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs au résultat, découvert bancaire chronique...)	
Existe-t-il un projet de : (1) Cessation d'entreprise (2) transformation en société (3) transmission (4) cessation d'activité (5) procédure collective	
Ouverture d'une procédure collective : (1) non (2) Conciliation avec accord homologué (3) Sauvegarde (4) Redressement judiciaire (5) Liquidation judiciaire	
Analyse patrimoniale : les immeubles d'exploitation sont-ils détenus : (1) en pleine propriété (2) dans le patrimoine privé (3) En location	